

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Septembre – Octobre 2019

Fiche de profil

Pour un agent contrôleur

Conditions de candidature

Etre majeur(e),
Avoir un niveau d'études « baccalauréat » au moins,
Etre sérieux, organisé, motivé,
Ne pas exercer de fonctions électives,

Disposer d'un moyen de locomotion,

Etre disponible à temps plein

- pour des formations préalables d'une durée de 3 à 4 jours à partir de mi-août jusqu'au 10 septembre,
- pour les opérations de recensement du 10 septembre au 07 octobre 2019.

Travail proposé

Encadrer une douzaine d'agents recenseurs dont le travail consiste à recenser la population d'une zone géographique déterminée en interrogeant ses habitants à leur domicile, à partir de questionnaires spécifiques : repérage de la zone, accompagnement sur le terrain, contrôle du remplissage des questionnaires et de documents de gestion de la collecte, saisie informatisée de la collecte, suivi de l'avancement des travaux...

Le contrôleur pourra être associé au recrutement des agents recenseurs dont il aura la responsabilité.

Qualités requises

Bonne connaissance de la commune ou du quartier d'exercice du contrôle

Rigueur, méthode, discrétion, ténacité...

Capacité à transmettre un savoir,

Aptitude à l'encadrement et à l'animation d'une équipe d'une douzaine d'agents recenseurs

Aptitude à se repérer sur une carte ou un plan.

Le cas échéant, parler la langue vernaculaire de la zone de contrôle.

Savoir manipuler un ordinateur et saisir des informations rapidement.

Rémunération

Rémunération mensuelle proche de 266 000 XPF bruts, les frais de transport faisant l'objet en outre d'une indemnisation forfaitaire tenant compte des caractéristiques géographiques de la zone. Une prime qualité pourra également être attribuée.

Fiche de renseignements + C.V.

à adresser à : recrutement-recensement@isee.nc

ou à l'adresse ci-dessous.